

Pour diffusion immédiate

Le 7 mai 2007

numéro 07-085

Le gouvernement du Yukon et l'Alliance de la Fonction publique du Canada ratifient la convention collective

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon annonce qu'il a ratifié une nouvelle convention collective avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC).

L'entente, d'une durée de trois ans, couvre la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009 et prévoit une hausse de 9 % sur trois ans. La rémunération provisoire sera élargie à d'autres niveaux de classification et augmentée, et l'indemnité de disponibilité sera améliorée. Les employés auxiliaires sur appel affectés à des postes désignés auront droit à des avantages sociaux.

« Les parties ont travaillé d'arrache-pied pour parvenir à cette entente », a déclaré le ministre responsable de la Commission de la fonction publique, M. Glenn Hart. « Nous sommes heureux de pouvoir poursuivre les efforts dans un esprit de collaboration. »

La convention régit les employés de l'unité de négociation qui sont assujettis à la *Loi sur la commission de la fonction publique*.

-30-

Renseignements :

Megan Slobodin
Directrice, Relations avec le personnel
Gouvernement du Yukon
867-667-5253
megan.slobodin@gov.yk.ca